



LES AMIS DE SAINT BREVIN 1984 / 2024

2004 à 2006

Les Amis de Saint-Brevin Des échanges animés

L'association Les Amis de Saint-Brevin a tenu son assemblée générale le jeudi 12 août devant une centaine de personnes. De nombreux sujets ont été abordés. Suite à un exposé particulièrement dense du maire, Christian Renaudineau, divers points sont à retenir. La pression fiscale, sensiblement abaissée par rapport à celle connue par le passé, sera maintenue au voisinage de son niveau actuel. La municipalité s'efforcera d'améliorer la satisfaction des besoins de la population au moyen de services existants ou à créer, toujours dans une optique de participation des usagers, au niveau le plus raisonnable. Le service des transports publics sera revu, non plus dans une optique d'utilisation commune du matériel, mais dans le souci de donner satisfaction à nos usagers. Un contentieux

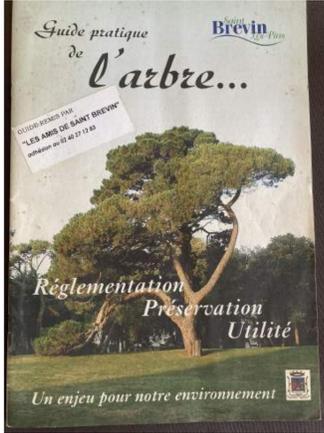


Les Amis de Saint-Brevin ont tenu leur assemblée générale devant une centaine de personnes

administratif en cours, devrait se conclure en faveur de la commune ou de la CCSE. La commune résistera à la demande pressante d'urbanisation et limitera l'évolution de la population à 12 000 habitants. Suite à cet exposé,

AG août 2004

la Route Bleue, distribué par la municipalité auprès des Brevinois, les adhérents pensent que celui-ci aurait dû être précédé d'une période de concertation-informations, avec exposition et commentaires des documents (études de conseil général et proposition de l'Aplem). Ils engagent toutefois les Brevinois à y répondre et demandent à ceux qui ne sont pas gênés par le bruit de la Route Bleue de se montrer solidaires de ceux qui en sont victimes. L'incivilité fut également à l'ordre du jour. L'association estime que les infractions au stationnement, campings-cars, vitesse et bruit excessifs de motos, chiens sur la plage, dépôts sauvages de déchets, etc. doivent faire l'objet d'une action globale et réfléchie. Le maire a déclaré que ces problèmes restent dans des limites tolérables.



Un enjeu pour notre environnement

Les Amis de Saint-Brevin : des adhérents à la hausse AG août 2005

L'assemblée générale des Amis de Saint-Brevin, association agréée par la préfecture en matière d'environnement et d'urbanisme, a réuni plus de cent personnes, vendredi 12 août. La réunion a été animée par Jean-Pierre Defruant et Fernand Rouleau, respectivement président et vice-président de l'association.

En début de séance, Mme de Marans a présenté les « Belles Villas » de Saint-Brevin, leur architecture et leurs petites histoires pour le plus grand plaisir de l'assistance. Les adhérents ont une fois de plus rappelé leur satisfaction de la marche globale de la commune dans un souci de limitation de la pression fiscale ; ce qui n'exclut pas des désaccords sur des points particuliers. Parmi les différents sujets abordés : la nouvelle tarification des ordures ménagères, la voirie et son entretien, les nuisances sonores, l'état de la plage au niveau de la Courance et du Boivre, la répartition de l'espace entre piétons, voi-

tures et terrasses des cafés sont des sujets qui ont le plus suscité de débats. L'intervention de Christian Renaudineau, quant à la sécurisation de la Route Bleue au niveau de l'allée des Pierres Couchées, a complété l'information des Amis de Saint-Brevin suite à l'exposé de la conseillère générale. Les Amis de Saint-Brevin souhaitent désormais que le conseil général publie rapidement le détail du programme et du calendrier de ces travaux. Le maire de Saint-Brevin est également intervenu pour présenter les projets en cours de gestation : le complexe aquatique et celui dédié au spectacle.



L'association Les Amis de Saint-Brevin se porte bien. Le nombre de ses adhérents est passé, en un an, de 203 à 228. L'association envisage même de créer son site internet.

Un guide pratique de l'arbre Un enjeu pour l'environnement

La municipalité de Saint-Brevin Les Pins, en collaboration avec les associations brevinoises de protection et de défense de l'environnement, vient de publier le Guide Pratique de l'Arbre. Cet ouvrage permettra de trouver les différents conseils de plantation des arbres et les différentes manières de préserver et d'améliorer l'environnement exceptionnel dont bénéficie la commune. Saint-Brevin s'est construit grâce aux pins, qui, plantés à la fin du XIXe siècle, ont permis de stabiliser les sables et la dune, et d'éviter que l'océan ne reprenne possession des lieux. « Ces pins, ainsi que l'ensemble de notre forêt urbaine, font le charme de notre station balnéaire », souligne le maire. L'un des objectifs principaux de la municipalité est de construire, de préserver et d'améliorer l'environnement exceptionnel dont bénéficie la station. « Pour ce faire, la commune s'est dotée d'outils, tels que ce guide, qui traite de toutes les questions que peuvent se poser les Brevinois sur les arbres », ajoute l'adjoint à l'environnement. « Cet ouvrage doit permettre de mieux comprendre



Les élus de la municipalité et les représentants de la sous-commission boisement

l'intérêt de préserver la forêt, d'urbaniser avec l'environnement, et non pas sans, d'améliorer nos espaces, afin de donner toute sa place aux milieux naturels de notre ville. Un an et demi de travail collectif a été nécessaire pour aboutir à une brochure très accessible et attrayante. Le lecteur y trouvera de nombreux conseils sur la plantation, la taille et l'élagage des arbres, le traitement des parasites et des maladies, les 80 espèces d'arbres et d'arbustes répertoriés sur la commune, mais également les réglementations en vigueur, tel que l'abattage des arbres, lié ou non à la construction. Trop souvent, les contraintes que présentent les arbres : ombrage, nécessité d'élaguer et d'entretenir, ramassage des aiguilles... poussent certaines personnes à pratiquer l'abattage... « Le maintien du boisement est primordial et c'est pourquoi les abattages, dans notre commune, sont réglementés et doivent faire l'objet d'une autorisation préalable auprès des services techniques », précise le maire.

2006

Sensibiliser les Brevinois

Afin de sensibiliser les propriétaires et résidents au remplacement des arbres âgés qui disparaissent, la commune distribue chaque année, depuis 1979, près de 5 000 arbres, aux propriétaires et résidents. C'est ainsi que 97 440 espèces au total, ont été distribuées à la Sainte-Catherine : pins, chênes, eucalyptus, mimosa, érables, tilleuls, peupliers, fraxins... Il faut savoir qu'une maladie sur un pin peut contaminer tous les autres, ce qui nous amène à planter d'autres espèces, souligne l'adjoint à l'environnement. Les associations brevinoises de la sous-commission boisement (Les Amis de Saint-Brevin, l'APLEM, Nature et Environnement Brevinois), se félicitent de cette pratique à laquelle elles ont été associées par la municipalité et souhaitent que celle-ci « soit utilisée comme outil de référence, aux Brevinois et aux générations à venir... » Le Guide Pratique de l'Arbre est mis à la disposition des Brevinois auprès de la mairie, de l'Office de tourisme et des associations de protection de l'environnement.

ROUTE BLEUE

ASB, APLEM et NEB s'unissent pour déplorer le manque de concertation et l'absence d'information, au sujet de l'aménagement du carrefour de la Maillardière,

Les Amis de Saint-Brevin Tour d'horizon des dossiers communaux

L'assemblée générale de l'association des Amis de Saint-Brevin, agréée par la préfecture en matière d'environnement et d'urbanisme, a réuni plus de cent personnes, le vendredi 12 août. L'association compte à ce jour 228 adhérents, soit 25 de plus que l'an dernier. Animée par Jean-Pierre Defruant, président, et Fernand Rouleau, vice-président, la réunion fut dense et intéressante. Outre l'annonce de la création prochaine d'un site internet, de nombreux points ont été abordés : la voirie et son entretien ; le réaménagement du Boulevard de l'Océan ; le bruit ; l'état des plages (secteurs de la Courance et du Boivre) ; la



Plus de cent personnes ont assisté à l'assemblée générale des Amis de Saint-Brevin

AG août 2005

répartition de l'espace entre piétons, voitures et terrasses de café ; la nouvelle tarification des ordures ménagères, etc. Le maire de la commune, Christian Renaudineau (membre statutaire), a présenté quelques projets en cours de gestation, notamment la construction du complexe aquatique et celle d'une salle de spectacle. La sécurisation de la traversée de la Route Bleue au niveau de l'allée des Pierres Couchées, fut également abordée. Les Amis de Saint-Brevin ont rappelé leur satisfaction de la marche globale de la commune dans un souci de limitation de la pression fiscale, n'excluant pas cependant quelques différences de point de vue.

Les Amis de Saint-Brevin Trop de voitures, de vitesse et de bruit...

La proximité de nouveaux immeubles et lotissements, ainsi que la mise en service de l'échangeur de la Nicolerie a causé une importante augmentation du trafic avenue de la Fouilleuse, occasionnant des plaintes du côté des riverains. Les Amis de Saint-Brevin, l'adjoint au maire de Ghislaine Lefeuvre et Fernand Rouleau, sont intervenus auprès de la municipalité. A l'issue d'une réunion en mairie, diverses dispositions ont été présentées : giratoires aux croisements Nicolerie/Fouilleuse et Pyrenées/Fouilleuse ; chicanes plantées d'arbustes, destinées à ralentir la vitesse. Ces aménagements seront mis en place avant la saison,



Les Amis de Saint-Brevin ont reçu des propositions concrètes de la municipalité

sous forme de maquette grandeur nature réalisée en plots PVC, ce qui permettra de les tester avant de réaliser les travaux définitifs. Les Amis de Saint-Brevin regrettent cependant que l'option de la mise en sens unique de

2006

l'avenue, souhaitée par une large majorité des personnes présentes, n'ait pas été retenue (axe prioritaire pour les véhicules de la protection civile) : « C'est la seule façon d'implanter des circulations piétonnes et cyclistes correctes, en ajoutant une touche paysagère et en maintenant les possibilités de stationnement ». L'association estime que ce problème est général et doit faire l'objet d'un plan d'ensemble (conciliant sens uniques et circulations de sécurité), sur lequel l'avis des Brevinois devra préalablement être recueilli et pris en compte. Sous quelle forme ? Questionnaire ou référendum local ?

Affaire à suivre.

BRUIT ROUTE BLEUE

Les ASB demandent au Conseil Régional la réalisation d'un mur anti-bruit efficace (écran en béton alvéolé) à la place des merlons de terre initialement prévus.

LA FOUILLEUSE

Les ASB demandent des propositions concrètes de la mairie :

- Pour sécuriser le carrefour Fouilleuse/Nicolerie/Pyrenées ;
- Pour limiter le bruit et la vitesse dans ces zones ;
- Pour soutenir la qualité architecturale et paysagère de la commune

Les Amis de Saint-Brevin Les préoccupations ne manquent pas

Comme tous les ans, l'association Les Amis de Saint-Brevin a tenu sa réunion d'information de juillet, en prélude à son assemblée générale d'août. Près de 80 personnes, la plupart des habitants possédant une résidence secondaire sur la commune, étaient réunies. Depuis cette année, les membres du conseil d'administration ont commencé à se spécialiser de façon à offrir une réponse personnalisée aux préoccupations des adhérents. Ainsi, Annie-Paule Morin, vice-présidente sera la référente en matière d'architecture et de protection de l'arbre, Geneviève Ackaouy a en charge le littoral et la dérive climatique, Sylvie

Miquelstorena, les transports et l'assainissement, Georges Jarneau, la voirie, Henri Pointot, le secteur de la Primais et plus particulièrement la coupe verte. Enfin, le nouveau président Jean-Pierre Defruant traitera des affaires d'urbanisme. Au cours de cette réunion, aux sujets habituellement traités, voirie, urbanisme, etc. s'est ajoutée une préoccupation nouvelle : la dérive climatique et ses conséquences à moyen terme, le rélevement du niveau de la mer et l'augmentation en fréquence et en amplitude de événements météorologiques exceptionnels. Dans l'actualité locale, la suspension par le Conseil

général du dossier de la 2e franchissement de la Loire a été sévèrement commenté par René Harre, administrateur des Amis de Saint-Brevin, mais surtout présent un 2^e franchissement de l'Estuaire. Deux sujets qui fâchent ont été abordés : l'unique collecte hebdomadaire d'ordures ménagères l'été et la dégradation de l'offre collective de transports, notamment pour les personnes âgées, qui ne conduisent plus. Autant de sujets qui devraient revenir à l'ordre du jour en août prochain...

Pratique. Pour plus d'informations consultez le site : lesamisdesaintbrevin.fr

Les Amis de Saint Brevin tiennent leur assemblée

L'assemblée générale des Amis de Saint-Brevin a été l'occasion de faire le bilan de l'action de l'association, avec du positif, du négatif et du changement au bureau...



Christian Renaudineau (au centre) entouré des deux présidents, Jean Pierre Defruant et Fernand Rouleau, et du bureau.

Dans la salle de spectacle du casino, les Amis de Saint-Brevin ont tenu leur assemblée générale devant une centaine de personnes. Cette association connaît une augmentation régulière de son nombre d'adhérents mais le manque de bénévoles actifs pourrait à terme remettre en cause la pérennité de l'association. Avec un maire, Christian Renaudineau, présent dès le début de l'assemblée, le dialogue s'est installé très vite. Les amis de Saint-Brevin ont souligné des points positifs, à savoir : la politique de maîtrise de la pression fiscale de la commune ; la création de nouveaux équipements importants avec le centre nautique, le complexe cinématographique et la salle de spectacles ; la possibilité de bénéficier de tarifs réduits d'accès à l'un ou l'autre des équipements ; la prise en compte d'un architecte conseil ; des travaux de voirie, avec des budgets importants au titre de 2005, 2006 et 2007. Il est noté aussi la réalisation en phase définitive du rond-point Avenue de la Fouilleuse, Avenue des Pyrénées pour début 2007, enfin

la communication du très intéressant dossier « Saint-Brevin 2020 ». L'association avait aussi préparé des questions sur des petits travaux d'entretien de voirie (du moins accessible au public) et de la construction de vérandas en infraction avec le règlement de POS avec l'abattage d'arbres illécites. Le Maire a une connaissance parfaite des dossiers Christian Renaudineau a pu apporter des éclaircissements à ces questions et il en a profité pour mettre les choses au

point concernant le passage intérieur des Maillardières sur la Route Bleue. En effet, il y a des risques de retard du fait de la présence probable de vestiges archéologiques. L'annonce des travaux pour la fin de l'année est donc une erreur pour ne pas dire plus. Enfin, l'assemblée générale a permis d'entendre le passage préparé et en doucement de la fonction de président entre Jean Pierre Defruant sortant et Fernand Rouleau. Un sympathique verre d'amitié a clôturé l'assemblée.

DEUXIEME PONT

Les ASB et l'association du 2^e pont pour le franchissement de l'estuaire déçus par la décision du conseil général de l'abandon du second pont.

À Saint-Brevin les Pins Trois associations s'unissent sur les sujets qui fâchent

L'Association de propriétaires et locataires de l'Ermitage et du Menhir, Nature et Environnement Brevinois et Les Amis de Saint-Brevin organisent une plate forme de réflexion. Les trois associations veulent montrer leur mécontentement devant ce qu'elles trouvent être un manque d'informations.



Pour l'aménagement du carrefour des Maillardières l'association Aplem aurait souhaité plus de concertation

général et de la municipalité brevinoise en particulier. Et ils ne sont pas les seuls : Nature et Environnement Brevinois et Les Amis de Saint-Brevin se joignent à eux pour évoquer les problèmes de communications rencontrés. Les trois associations se sont en effet trouvées beaucoup de points communs, notamment dans leurs doléances et leurs contrariétés. Elles se sont réunies le 30 janvier pour réunir leurs interrogations et nourrir une réflexion commune sur les points importants.

Mis «devant le fait accompli» Principal point de discorde : le manque d'informations. «La culture de l'information n'existe pas, note Jean-Yves Boig, président de l'Aplem. Résultat : nous avons du mal à obtenir réponses ou documents... Plus que de la colère c'est l'agacement qui prime. Sans infos, nous nous retrouvons toujours mis devant le fait accompli... Exemple avec le dernier griet en date : la colonie Vendôme, transformée en appartements destinés à l'été ou à la location. L'association a écrit récemment au maire de Saint-Brevin pour souligner quelques interrogations : Le support d'aménagement n'a pas été communiqué à l'occasion du permis de démolir et inquisite en conséquence voisine ; le plan restreint de circulation permettant l'accès à cette résidence, manque de desserte, sérieuses, ce qui ne laisse pas indifférent les voisins de ce site ». En ce qui concerne le carrefour de Maillardières qui va bien faire l'objet d'un aménagement important, «le Conseil général nous promet d'écouter nos avis, mais on ne voit rien venir... Les associations en ont si tout assez d'être sollicitées au moment «crucial» des élections. Les élus de la commune nous ont promis de nous tenir au courant de ce qui se passe, mais on ne voit rien venir... Les associations en ont si tout assez d'être sollicitées au moment «crucial» des élections. Les élus de la commune nous ont promis de nous tenir au courant de ce qui se passe, mais on ne voit rien venir...»

Coralié Duru

2005 Les conteneurs vont-ils s'arrêter de déborder ?

L'association «Les Amis de Saint-Brevin», depuis un certain temps a remarqué la saturation des conteneurs à Ordures des Rochelets et du Fort-Aguet, entraînant des empilements de sacs de déchets aux abords immédiats des conteneurs.



De nombreux adhérents de l'association ont déploré cet état de fait qui peut être dangereux en ce qui concerne l'hygiène publique et qui a des conséquences déplorables sur l'image de la commune. Les Amis de Saint-Brevin, avec le soutien de M. Eric Chénouard adjoint à la culture et à l'environnement, ont pris contact avec les services de la CCSE.

Ce qui s'est traduit immédiatement par une entente, le jeudi 26 juillet, avec Mme Frelhe (CCSE), M. Penpen de la société qui effectue le ramassage des ordures (la Sita) et MM. Defruant et Rouleau (président et vice-président des Amis de Saint-Brevin). A cette occasion, il a été reconnu que l'on ne pouvait pas interdire aux vacanciers, quittant la commune, de déposer des ordures en sacs sur la voie publique sans mettre à leur disposition des conteneurs en nombre suffisant. La Sita s'est engagée à mettre des conteneurs supplémentaires le lendemain même, il en est résulté une amélioration très nette de la situation. Les Amis de Saint-Brevin remercient vivement tous les intervenants qui ont réagi immédiatement à la situation. « Il faut espérer que l'amélioration constatée perdure. Rappelons que ces points de collecte sont strictement réservés au verre, aux ordures ménagères et aux emballages ménagers. Tout autre déchet doit être déposé à la déchèterie... »

Les 40 ans des ASB